

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CCAS DE ROQUEFORT
DEPARTEMENT DE LOT ET GARONNE**

Séance du 21 juillet 2020 à 11h00

Le Conseil d'administration du CCAS de ROQUEFORT dûment convoqué le 13 juillet 2020, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CHAU-VAN, Président.

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 9

Nombre de membres représentés : 0

Nombre de suffrages exprimés : 9

Présents :

Mesdames : Oumou DIALLO – Colette LETERME – Béatrice GIRO – Thérèse MELLAC – Muriel MICHAUX – Geneviève RAULET

Messieurs : Jean-Louis CHAU-VAN – Joseph PAGES – Alex VEZZONI

Absents :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Thérèse MELLAC

6 21.07.2020 – DELEGATION DU PRESIDENT AU VICE-PRESIDENT

Rapporteur : Monsieur Jean-Louis CHAU-VAN

Conformément aux dispositions de l'article L 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le conseil d'administration, dans sa séance de ce jour a élu en son sein, une Vice-Présidente.

Le maire, président du CCAS, propose de déléguer à la Vice-présidente ses pouvoirs afin qu'elle puisse régler, par délibérations, les affaires du Centre Communal d'Action Sociale, en l'absence du Président.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil d'administration approuve les délégations consenties à Mme Thérèse MELLAC, Vice-Présidente.

Pour extrait conforme au registre des délibérations
du conseil d'administration

Fait à Roquefort le 21/07/2020

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en préfecture le 22/07/2020

Roquefort, le 21 juillet 2020

Le maire, président du CCAS

Jean-Louis CHAU-VAN